Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-217300946-20250819-2025-08D02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/08/2025

Publication: 25/08/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

COMMUNE DE CREST-VOLAND (Savoie)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL en date du 19 août 2025

Nombre de conseillers :

En exercice: 11

Présents : 07

Absents: 04

Votants:

08

L'an deux mille vingt-cing, le dix-neuf août à dix-neuf heures trente, le conseil municipal légalement

convoqué, s'est réuni à la mairie de Crest-Voland, en séance publique, sous la présidence de

monsieur RAMBAUD Christophe, maire.

Présents: RAMBAUD Christophe, MOLLIER Christelle, GARDET Benjamin, SOCQUET-JUGLARD

Magdalène, BOURGEOIS-ROMAIN Florent, AINOZ Jean-Louis, SOCQUET-JUGLARD Pierre.

Date de la convocation :

08/07/2025

Absents : MALINVERNO Jean-Baptiste pouvoir à SOCQUET-JUGLARD Pierre, BELLENGER Thierry,

HURLIN Frédéric, MORONI Bruno.

Secrétaire : BOURGEOIS-ROMAIN Florent

Délibération 2025-08D02 – Approbation procès-verbal du 15 juillet 2025

Monsieur le maire soumet à l'assemblée la validation du procès-verbal du 15 juillet 2025.

Le conseil municipal après avoir délibéré, par 6 voix pour et 2 abstentions (Pierre SOCQUET-JUGLARD et Jean-Baptiste MALINVERNO, car absents à la dernière séance)

Approuve le procès-verbal du 15 juillet 2025.

Ainsi fait en séance, les jours, mois et an susdit, ont signé le registre tous les membres présents. Pour extrait certifié conforme et exécutoire

> Le Maire Christophe RAMBAUD